

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 31 MARS 2016

PRESENTS : R. DUMAY, JC. GALLETY, M. GOZE, M. MEUNIER-CHABERT, M. PATTOU,
P. POUPINOT, C. SOTTAS ;

EXCUSES : B. BARIOL, B. BREDIN (pouvoir), Y. BRIEN (pouvoir), L. CANIZARÈS,
D. CARAIRE, I. DELUC-CHARLES, H. GIRARD, G.HERR-ZEKANOWSKI (pouvoir),
B. JULLIEN, (pouvoir), F. QUEAU , D. ROUXEL, J. SALAMON, F. BERTRAND,
B. BESSIS, M. CALORI, A. CASTRES SAINT-MARTIN, F. BROILLIARD ;

AUTRES PRESENTS : B. SOUBRANE (*Délégué Général*).

* * *

La réunion du Conseil d'administration se tient dans des conditions rendues difficiles par un mouvement social au niveau national : en effet au cours de la matinée, D. Caraire, F. Quéau, puis L Canizarès font part de leur impossibilité d'engager leur déplacement prévu vers Paris. JC. Galléty, vice-président de l'OPQU, préside la réunion et ouvre la séance à 14h00. Le nombre d'administrateurs présents (6 puis 7) et le nombre de pouvoirs (4) sont suffisants pour permettre au Conseil d'Administration de délibérer valablement.

Au cours d'un entretien téléphonique qui se tient en début de réunion avec l'ensemble des administrateurs, Louis Canizarès, Président de l'OPQU, expose son désappointement de n'être pas présent en raison des retards successifs et de l'annulation de son vol. Il fait passer un message concernant les comptes de l'OPQU (*cf. point 4*).

⇒ **POINT 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2016.**

La proposition de compte rendu n'a pas été finalisée et aucun document n'a donc été transmis aux administrateurs : elle ne peut être soumise à l'approbation des administrateurs

⇒ **POINT 2 - EXAMEN DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA QUALIFICATION, DÉCISIONS SUR LES QUALIFICATIONS.**

La commission d'instruction de la qualification s'est réunie à Lyon le 18 mars 2016. Elle a instruit 12 dossiers écrits (10 dossiers de renouvellement de la qualification d'urbaniste et 2 dossiers de demande d'inscription sur la liste d'aptitude).

VOTE N°1 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR ENTENDU LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA QUALIFICATION, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS, DÉCIDE :

- D'INSCRIRE 2 PERSONNES SUR LA LISTE D'APTITUDE À LA QUALIFICATION D'URBANISTE :
DIMITRI THOMAS (ACCÈS 3A), VALENTIN MARTIN (ACCÈS 3A) ;
- DE RENOUVELER LA QUALIFICATION D'URBANISTE À 10 PERSONNES :
LAURENCE BOUMATI (R1), FLORENT HARO (R1), GILLES PLANAS (R1),
VALÉRIE THIERRY (R1), ERIC RAIMONDEAU (R2), PIERRE ROCA D'HUYTEZA (R2),
ISABELLE RIEG (R2), SYLVAIN VION (R2), ALBERT AMAR (R3), JEAN MARIEU (R3).

Les prochaines réunions de la commission d'instruction se tiendront à Paris le 22 avril, Montpellier les 2 (?) et 3 juin et Bayonne (16 et 17 juin).

⇒ **POINT 3 - ASSISES NATIONALES DE LA QUALIFICATION D'URBANISTE 2016 : LE POINT SUR LE THÈME DE LA TABLE RONDE, LES PERSONNES INVITÉES, LE PAYS INVITÉ, ...).**

JC. Galléty rappelle que le temps avance (nous sommes à la fin du 1^{er} trimestre) et invite le Conseil d'administration à agir de manière très pragmatique. D'abord au niveau des dates limites : tout doit être bouclé pour la fin début juin, afin qu'un programme soit établi et envoyé fin juin vers les urbanistes qualifiés et autres invités. Ensuite, au niveau des tables rondes il propose que soient désignés les administrateurs responsables des tables (contenu, personnes invitées ...).

▪ Pour la table ronde de l'après-midi :

Le pays invité est l'Italie et JC Galléty est responsable de la table ronde. Il propose de contacter Gilles Novarina de l'institut d'urbanisme de Grenoble et Daniela Pennini pour prendre des contacts en Italie. Il propose de rédiger une fiche présentant la table ronde, récapitulant, les thèmes à balayer et les personnes invitées.

▪ Pour la table ronde du matin :

La proposition de s'appuyer sur la COP 21 a été retenue lors de la dernière réunion de conseil d'administration. Il faut maintenant travailler cette idée pour développer un thème accrocheur et approcher des intervenants potentiels.

Le Délégué rappelle la formulation proposée par L. Canizarès : comment mettre en œuvre la COP 21 ?

C. Sottas estime qu'il faudrait trouver des actions concrètes car cela reste très abstrait. Elle propose par exemple de faire une liaison avec l'Agenda 21.

P. Poupinot exprime ses doutes sur le lien entre urbanisme et Agenda 21.

JC. Galléty propose que P. Poupinot et C. Sottas prennent en charge cette table ronde.

Pour cela, il les invite à se rapprocher de Y. Brien pour voir avec lui comment les CAUE traitent ce thème et I. Deluc-Charles pour identifier les EPL et les personnes de ces EPL qui travaillent sur ce thème.

M. Goze suggère également de se rapprocher du monde universitaire.

JC. Galléty invite P. Poupinot et C. Sottas de procéder de manière similaire à la proposition qu'il a faite : rédiger une fiche présentant la table ronde, récapitulant, les thèmes à balayer et les personnes invitées.

⇒ **POINT 4 - COMPTE 2015 : PRÉSENTATION DES COMPTES 2015.**

Au début de la réunion du conseil d'administration un échange téléphonique a eu lieu avec L. Canizarès. Cet entretien a porté en grande partie sur les comptes 2015 et L. Canizarès a fait part de son sentiment sur les réglages à faire concernant la présentation des comptes que le délégué présentera pour le soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Il souligne que compte tenu du contexte difficile actuel les comptes ne sont pas catastrophiques.

JC. Galléty donne la parole au délégué général qui liste les propositions.

Au niveau des dépenses :

- Les honoraires pour la déontologie : ils s'élèvent au total à 26 375 euros. D'autres frais déplacements, repas, tirages diffusion ont complété cette dépense directe et impacté les comptes de l'OPQU. En 2014, 14 675 euros d'honoraires ont été imputés. A cette époque il avait été évoqué la possibilité d'imputer cette dépense sur plusieurs exercices. Cela n'a pas été fait en 2014, il est proposé de le faire pour les honoraires réglés en 2015 (11 700 euros). Cette somme pourrait être ainsi répartie **6 000 € en 2015** et 5 700 € en 2016.
- Indemnité de fin de carrière du délégué général : elle est d'un mois de salaire avec les charges (environ 4 600 euros). Il avait été proposé de la répartir sur 2 exercices 2015 et 2016 soit 2 300 euros chaque année. Compte tenu du montant, le comptable nous indique qu'il est préférable de provisionner la totalité de cette somme (**4 600 €**) sur le seul exercice 2015.

Au niveau des recettes :

Les recettes des produits de qualification sont réparties sur plusieurs années, le cas le plus courant étant de 5 années (dossier de demande de qualification initiale avec réception, instruction du dossier et qualification la même année). La tenue des tableaux de répartition des recettes avec les dossiers de renouvellements (retard dans les demandes) et les dossiers de demandes d'inscription sur la liste d'aptitude (période imputation différente) a engendré une complexité croissante ces dernières années.

La répartition des recettes sur plusieurs exercices était importante au moment du lancement de la qualification : cela permettait d'assurer un produit chaque année et lisser les recettes sur plusieurs exercices. Aujourd'hui cette nécessité est moindre alors que les calculs de reports sont extrêmement complexes.

Il est proposé de répartir les recettes sur un exercice (ou 2 lorsque le dossier est enregistré en fin d'année).

Pour l'exercice 2015, une somme d'environ **9 000 euros** pourrait être réaffectée en recettes supplémentaires.

Cette somme de 9 000 euros ne serait donc plus affectée pour les 4 exercices suivants (soit de 3 200 euros à 1 800 euros en moins pour les exercices 2016 à 2019).

Un débat s'engage au cours duquel un consensus se dégage chez les administrateurs pour approuver ces propositions.

VOTE N°2 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR ENTENDU LES PROPOSITIONS DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS, DÉCIDE :

- DE RÉPARTIR LE SOLDE DES HONORAIRES LIÉS À LA DÉONTOLOGIE SUR DEUX EXERCICES 6 000 € EN 2015 ET 5 700 € EN 2016 ;
- DE PROVISIONNER LA TOTALITÉ DE L'INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE (4 600 €) SUR L'EXERCICE 2015 ;
- DE RÉPARTIR LES RECETTES DES DOSSIERS SUR UN EXERCICE (OU 2 LORSQUE LE DOSSIER EST ENREGISTRÉ EN FIN D'ANNÉE) ET CE DÈS L'EXERCICE 2015.

En conséquence il est demandé au délégué général de porter ces décisions à la connaissance du comptable afin qu'il établisse les comptes définitifs pour 2015 qui seront présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

⇒ **POINT 5 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 : DATE, LIEU, ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION.**

JC. Galléty, après avoir échangé avec L. Canizarès, propose au conseil d'administration la date du jeudi 15 avril 2016 de 14h00 à 17h00 pour la tenue de l'assemblée générale 2016

Il propose l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 15 avril 2015 et de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2015 ;
- 2- Rapport moral de l'association pour l'exercice 2015, perspectives 2016 et vote;
- 3- Présentation des comptes de l'exercice 2015, rapport financier et approbation des comptes ;
- 4- Présentation du budget 2016 et votes ;
- 5- Questions diverses,

Il propose également que soit réservée une salle au Ministère (Tour Séquoia) et demande au délégué général de s'en occuper.

A cette assemblée générale sont invités les organismes associés, membres du collège des organismes associés, et les urbanistes qualifiés, réunis dans le collège des urbanistes qualifiés.

VOTE N°3 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, APRÈS AVOIR ENTENDU LES PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT :

- DÉCIDE DE RÉUNIR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE POUR LE JEUDI 28 AVRIL 2016,
- ARRÊTE L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONFORMÉMENT AUX PROPOSITIONS ÉNONCÉES PAR LE VICE-PRÉSIDENT.

⇒ **POINT 6 - COLLÈGE DES URBANISTES QUALIFIÉS : RENOUVELLEMENT DES INSTANCES ET PISTES D'ACTIONS**

Faute de temps, le point 6 de l'ordre du jour est examiné rapidement pour laisser plus de temps pour le point 7.

Le délégué général informe les administrateurs des actions engagées auprès des urbanistes qualifiés dans la suite de ce qui a été proposé lors de la réunion du 25 février.

Un message a été envoyé le 11 mars vers tous les membres du collège des urbanistes qualifiés pour les informer de la tenue prochaine de l'Assemblée générale (au printemps 2016) et de renouvellement du Conseil d'administration (automne 2016) accompagné de l'appel à cotisation.

Il est prévu d'envoyer début avril un message similaire vers tous les urbanistes qualifiés.

Enfin courant juin un message d'appel à candidature pour les élections au conseil d'administration sera diffusé.

⇒ **POINT 7 – RECRUTEMENT DU PROCHAIN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL.**

A la suite de la réunion du mois de février le délégué a rédigé la fiche descriptive de son poste.

Il convient de régler quelques points importants en liaison avec le recrutement à venir.

Le lieu de travail : le bureau de l'OPQU est à Toulouse. C'était bien car le président actuel est aussi implanté à Toulouse. Avec les élections à l'automne ce ne sera sans doute plus le cas. La question se pose donc : doit-on garder le bureau à Toulouse ?

Un échange s'engage sur ce point. L'an passé il avait été évoqué la possibilité de regrouper sur un seul local la SFU et l'OPQU. Aujourd'hui la SFU n'a plus de local sur Paris et n'envisagerait pas la location d'un nouveau. La location par l'OPQU seul sur Paris ou en proche banlieue ne paraît pas raisonnable financièrement,

Les administrateurs conviennent qu'il est difficile d'envisager un déménagement en même temps qu'un recrutement et qu'il est préférable d'indiquer une prise de poste à Toulouse : il sera toujours temps de faire évoluer la situation après.

Après un tour de table, JC. Galléty et P. Poupinot donnent leur accord pour travailler sur la mise au point de la fiche de poste pour engager la procédure de recrutement durant l'été 2016.

⇒ POINT 8 - QUESTIONS DIVERSES.

▪ Vivapolis-Institut de la ville durable :

Vivapolis-IVD est le réseau des acteurs français de la ville durable. C'est le lieu de coordination nécessaire de mise en synergie des initiatives, l'espace de co-working doté d'une capacité d'expertise, d'animation de capitalisation et de valorisation des actions publiques et privées dédiées à la ville durable. La cotisation annuelle a été fixée à 2 000 € et 51 demandes d'adhésions ont été formulées, dont celle de la SFU qui souhaite associer l'OPQU et l'APERAU dans une représentation des urbanistes. Quatre collègues seront représentés : au sein du conseil d'administration : l'État, les entreprises, les collectivités, les acteurs-experts de la ville.

La SFU demande donc à l'OPQU s'il réponde favorablement à cette proposition.

JC. Galléty exprime son opinion personnelle qui est très réservée : il pense que c'est « un machin » et ne voit pas très bien ce que l'OPQU irait y faire.

Il propose, dans la mesure où un certain nombre d'administrateurs sont absents, d'aborder ce point lors de la prochaine réunion et d'inscrire de nouveau ce point à son ordre du jour.

▪ Le point sur le Palmarès des Jeunes Urbanistes :

Au début de l'année 2015 nous avons eu un échange avec Mme Pia Le Weller, une des personnes qui a en charge le Palmarès des Jeunes Urbanistes à la DGALN. Elle a de nouveau contacté l'OPQU pour nous demander de désigner une personne à la commission technique du Palmarès qui se réunira au mois de mai. Dans la mesure où il fallait répondre rapidement nous avons sollicité D. Caraire qui a accepté de participer à la commission.

▪ Le point sur la diffusion de la déontologie des urbanistes :

Depuis le début de l'année nous avons engagé l'envoi de la déontologie des urbanistes vers les Président(e)s des Tribunaux Administratifs (39), le Président du Conseil d'État, les Président(e)s des associations d'élus (10), les Présidents de Sénat et de l'Assemblée Nationale,, les associations d'urbanistes (CFDU, CNJU), le Président du CNFPT et le directeur Général du CEREMA. D'autres envois vont suivre au cours des prochaines semaines.

Nous avons reçu des réponses positives : les Présidents des Tribunaux Administratifs d'Orléans, Clermont-Ferrand, Rouen, Grenoble, Poitiers et Melun.

▪ **Point d'information sur la réunion du groupe des fédérations d'employeurs d'urbanistes (3/3/2016),**

R. Dumay et le délégué représentaient l'OPQU à cette réunion et font un rapide compte-rendu. L'ADCF et la FNAU sont à l'initiative de ce groupe constitué par ailleurs l'AMF, la FEPL, la FNCAUE, la fédération des SCOT, l'ACAD et le CINOV et auquel ont été invités le CNJU et l'OPQU. P. Schmit a rappelé la problématique à l'initiative de la création de ce groupe : quelle expression du besoin d'urbaniste du point de vue de l'employeur ?

Les représentants d'employeurs d'urbanistes (publics, parapublics et privés) ont fait remonter trois objectifs :

- favoriser une commande publique de qualité ;
- faciliter les passerelles pour les professionnels entre les différents modes d'exercice : public/parapublic/privé ;
- développer la formation permanente des urbanistes en lien avec les Instituts d'urbanisme universitaires.

En conclusion chaque représentant d'employeur est invité à rédiger une synthèse sur cette problématique de besoin en urbanistes.

R. Dumay et le délégué s'interrogent sur la position de l'OPQU dans cette démarche et pensent que pour une autre réunion il sera nécessaire de valoriser la qualification d'urbaniste.

▪ **Point d'information sur l'intervention de l'OPQU à l'IATEUR**

R. Dumay fait un point sur ce module dans lequel il était invité à s'exprimer : il s'agissait du module intitulé "Acteurs et Métiers" destiné aux étudiants de Master 2 (une vingtaine de présents). L'objectif était d'introduire les étudiants aux diverses professions de l'urbanisme et de l'aménagement, d'échanger autour des métiers de l'urbain, des difficultés quotidiennes et des responsabilités à tenir. Il a présenté l'OPQU, les enjeux de la profession d'urbaniste et les actions réalisées par l'office en vue d'arriver à une structuration de la profession d'urbaniste.

La séance est levée à 17h00.

* * *
*

Le Président,

Le Secrétaire,